

cordes, étoffes de laine, en n'imposant pas de droits sur ces produits manufacturés dans ce pays, en établissant des droits doubles ou au moins plus forts sur les mêmes produits venant de l'étranger et même des îles Britanniques, et promettant que ce tarif sera maintenu pendant environ dix ans—Adopté.

Proposé par M. Benoit, secondé par M. Casavant :

Qu'une pétition soit présentée au Gouvernement Fédéral de la part du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec, le priant de bien vouloir prendre des mesures pour envoyer un délégué ou Commissaire à l'Exposition Universelle de Vienne pour représenter les intérêts de la Province—Adopté.

M. Casavant, secondé par M. Gaudet, fait motion : Que le rapport du comité soit adopté, et que lorsque l'association du Collège Agricole de Compton aura prouvé, à la satisfaction du Conseil : 1o. Qu'elle a en mains les fonds suffisants pour procéder à l'établissement du collège dans les proportions qui ont paru nécessaires au comité telles qu'établies dans son rapport présenté aujourd'hui, ce qui entraînerait une dépense de \$18,000 pour la première année, et 2o. qu'elle a obtenu du Conseil Municipal de Compton une prolongation du délai fixé pour l'ouverture du collège assez considérable pour donner le temps de faire tous les préparatifs nécessaires—qu'alors, le Conseil paie à l'association du collège agricole de Compton l'octroi annuel accordé aux collèges agricoles, et les arrérages de cet octroi depuis le 1er Mars 1872—à condition que l'association donnera au Conseil d'Agriculture une hypothèque sur les bâtisses et la ferme du collège pour la somme de \$5,000, afin de donner au public les sûretés qu'il est du devoir du Conseil d'Agriculture d'exiger—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Masson, fait motion : Que M. le Président du Conseil soit prié de s'adresser à l'Hon. Ministre de l'Instruction Publique, priant cet honorable Monsieur de vouloir bien faire distribuer dans les écoles primaires de la campagne, comme livres d'école, de petits traités d'agriculture à la portée des élèves, entre autres, " Le petit manuel d'agriculture du Dr. LaRue."—Adopté.

M. Benoit, secondé par M. Massue, fait motion : Qu'il est désirable que les engrais ou amendements de quelque nature que ce soit, destinés à l'amélioration du sol, passent sans payer dans toutes Barrières sur chemins macadamisés planchés et autres.

Que le Conseil d'agriculture prie respectueusement le gouvernement de passer une loi à cette fin.—Adopté.

M. L. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion : Que la somme de 30 centins sur la souscription de chaque membre des sociétés d'agriculture soit retenu par le Conseil qui, avec cette somme, publiera un journal agricole illustré dans les langues française et anglaise; que ce journal sera distribué gratuitement à chaque membre des sociétés d'agriculture.—Adopté sur division.

M. Ross, secondé par M. Gaudet, fait motion : Qu'en conformité à la motion précédente, le comité exécutif nommé par ce Conseil soit chargé de demander des soumissions pour l'impression d'un journal d'agriculture illustré et de faire rapport sur ces soumissions à la prochaine assemblée de ce Conseil.

M. Beaubien, secondé par M. Lévesque, fait motion : Que l'Exposition Provinciale ait lieu, l'année prochaine, à Montréal à la condition que la Corporation de cette ville accorde au Conseil d'Agriculture la somme de \$5,000 pour les fins de l'exposition, que la date en soit fixé par le comité

exécutif aussitôt que la ville de Montréal aura voté les \$5,000 et que les annonces en soient faits dans les journaux immédiatement après cette décision.

Budget de la Province de Québec

Dans notre dernier numéro nous n'avons pas pu dire qu'un mot sur la situation financière de la Province de Québec. Aujourd'hui nous sommes en possession de tous les chiffres et nous pouvons étudier plus complètement cette importante question en nous mettant au point de vue des intérêts agricoles.

Les recettes totales pour l'année finissant le 30 juin 1872 se montent à..... \$1,746,459.54

Les dépenses pour la même année se décomposent comme suit :

Législation	\$155,971.69
Gouvernement civil.....	132,455.20
Administration de la Justice	368,590.06
Education	291,023.33
Agriculture, Colonisation, Immigration, etc.	332,113.75
Travaux Publics.....	97,411.52
Institutions de charité.....	176,271.97
Gazette Officielle.....	7,912.24
Municipalités	2,408.00
Arbitrage d'après l'Acte Constitutionnel.....	4,108.00
Diverses autres dépenses.....	27,262.76
Prêt de grains de semence.....	28,050.00
Terres de la Couronne	102,106.71

Total des dépenses.....1,725,685.23

Excédant des recettes sur les dépenses..... 20,774.31

Balance restant en main l'année précédente.... 659,035.33

Au 30 juin 1872, il restait donc au Trésor..... \$ 679,809.64

Les dépenses pour fins agricoles ont été réparties comme suit : Agriculture, \$59,645.90; Immigration, \$19,894.28; Colonisation, \$149,443.57; Chemins à lisses et autres, \$103,120.00.

Les recettes probables pour l'année commençant au premier juillet prochain sont estimées à \$1,712,700.00, sans compter la balance restant au Trésor, soit.....\$1,712,700.00

Les dépenses probables pour la même époque sont calculées comme suit :

Législation	\$147,896.00
Gouvernement civil.....	138,120.00
Administration de la Justice.....	377,537.00
Education	311,610.00
Agriculture, Colonisation, Immigration	218,900.00
Travaux Publics	178,713.00
Institutions de Charité.....	187,750.00
Gazette Officielle.....	9,100.00
Arbitrage sous l'Acte Constitutionnel.....	5,000.00
Diverses autres dépenses.....	131,131.19
Terres de la Couronne	100,276.00

Total des dépenses probables.....1,806,033.19

Il y aura donc l'année prochaine un excédant des dépenses sur les recettes. Ce déficit, il est vrai, sera facilement couvert par la balance restant au trésor; mais il n'est jamais prudent, ni sage, de combler un déficit par les économies antérieures, ou, comme on dit vulgairement, de vivre sur le vieux gagné. Il faudra recourir à des estimés supplémentaires, et c'est ce que l'Hon. Commissaire des Finances se propose de faire, croyons-nous.

Dans l'estimé des dépenses pour l'exercice prochain, nous voyons l'agriculture, la colonisation et l'immigration figurer pour une somme de \$218,900. Cette somme est répartie comme suit : Agriculture \$56,400; Immigration \$20,000; Chemins à lisses \$15,000; Colonisation \$127,000.